

Conseil municipal



Compte rendu de la Séance du 4 Juin 2020

Affiché le 11 Juin 2020

Département de la Creuse	REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité
-----------------------------	--

Canton d'Aubusson

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

L'an deux mille vingt, le 4 juin

Le Conseil Municipal de la commune d'AUBUSSON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel MOINE, Maire.

Date de convocation :	29/05/2020
-----------------------	------------

Nombre de conseillers	En exercice : 27 Présents : 18 Votants : 24
Etaient présents (18)	Michel MOINE, Jean-Pierre LANNET, Gilles PALLIER, Nicole DECHEZLEPRETRE, Jean-Claude VACHON, Mireille LEJUS, Michel DIAS, André RENAUX, Rolande LEONARD, Marie-Antoinette BORDERIE, Joseph VADIC, Thierry ROGER, Françoise PINEAU, Pascal FANNECHERE, Stéphane DUCOURTIOUX, Bernard PRADELLE, Marie-Claude GUYONNET, Mathieu CHARVILLAT
Excusés ayant donné procuration (6)	Brigitte LEROUX à Stéphane DUCOURTIOUX, Jean-Louis DELARBRE à Michel MOINE, Louis SIMOES à Jean-Pierre LANNET, Bruno MARCHAND à Michel MOINE, Jean-Marie MASSIAS à Bernard PRADELLE, Martine SEBENNE à Marie-Claude GUYONNET
Absents excusés (2)	Sophie CANOVA, Isabelle LAYCURAS PISANI
Absents (1)	Catherine MALGAUD

Au préalable du déroulé du Conseil Municipal, Madame Isabelle Laycuras Pisani et Madame Marie-Claude Guyonnet font chacun une intervention.

Madame Isabelle Laycuras Pisani quitte la séance avant le point n° 1.

1**Objet : Désignation d'un secrétaire de séance****Rapporteur : Monsieur le Maire**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire fait procéder à la désignation d'un secrétaire de séance et propose Pascal FANNECHERE.

Monsieur FANNECHERE ne prend pas part au vote

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

**Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :
APPROUVE ce choix.**

2**Objet : Approbation du compte-rendu de la précédente séance****Rapporteur : Monsieur le Secrétaire de séance**

Monsieur Pascal FANNECHERE, secrétaire de séance, donne lecture à l'assemblée du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 4 mars 2020.

Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 2 M. Charvillat et M. Pallier absents le 4 mars
-----------	------------	---

**A l'unanimité des suffrages exprimés, le conseil municipal,
APPROUVE le compte-rendu de la séance du 4 mars 2020 et son procès-verbal.**

3

Objet : Admission en non valeur de titres de recettes des années 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019

Rapporteur : Jean-Pierre LANNET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

DÉCIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

Exercice	référence	Imputation budgétaire	Montant en €
2014	T-150	752-93	671,31
2014	T-256	752-93	874,23
2014	T-755	752-93	874,23
2014	T-345	752-93	874,23
2014	T-595	752-93	874,23
2014	T-485	752-93	874,23
2014	T-844	752-93	874,23
2014	T-1435	752-93	865,69
2014	T-1436	752-93	89,34
2014	T-878	752-93	874,23
2014	T-1038	752-93	874,23
2015	T-111	752-93	865,69
2015	T-66	752-93	1 731,38
2015	T-222	752-93	865,69
2015	T-278	752-93	865,69
2015	T-349	752-93	865,69
2016	T-160	758-822	399,00
2017	T-582	752-93	0,04
2018	T-766	752-93	888,65
2018	T-1564	752-93	907,34
2018	T-1348	752-93	907,34
2018	T-1294	70878-812	261,00
2018	T-1036	752-93	888,65
2019	T-182	752-93	907,34
2019	T-1401	752-93	907,34
2019	T-12	752-93	907,34
2019	T-951	752-93	907,34
2019	T-1339	752-93	907,34
2019	T-676	752-93	907,34
2019	T-1675	70878-812	217,50
2019	T-440	752-93	907,34
2019	T-1257	752-93	907,34
2019	T-799	752-93	907,34
2019	T-1170	752-93	907,34
TOTAL			27 357,24

DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 27 357,24 €.

DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

4

Objet : Budget primitif 2020 de la Commune
Rapporteur : Jean-Pierre LANNET

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

Vote chapitre par chapitre le budget primitif 2020, s'élevant à :

- en section de fonctionnement : **4 901 729,00 €** tant en dépenses qu'en recettes
- en section d'investissement : **2 435 681,00 €** tant en dépenses qu'en recettes

Pour : 18	Contre : 5 M. Pradelle, Mme Guyonnet, M. Charvillat M. Massias et Mme Sebenne (procurations)	Abstentions : 1 Gilles Pallier
------------------	---	--

5

Objet : Budget primitif 2020 - Budget annexe de l'eau
Rapporteur : Jean-Pierre LANNET

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

VOTE chapitre par chapitre le budget primitif 2020 - budget annexe de l'eau, s'élevant à :

- en section d'exploitation : **215 813,00 €** tant en dépenses qu'en recettes
- en section d'investissement : **666 148,00 €** tant en dépenses qu'en recettes

Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 5 M. Pradelle, Mme Guyonnet, M. Charvillat M. Massias et Mme Sebenne (procurations)
------------------	-------------------	--

6

Objet : Budget primitif 2020 - Budget annexe de l'assainissement
Rapporteur : Jean-Pierre LANNET

Après avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

VOTE chapitre par chapitre le budget primitif 2020 - budget annexe de l'assainissement s'élevant à :

- en section d'exploitation : **234 018,00 €** tant en dépenses qu'en recettes
- en section d'investissement : **238 515,00 €** tant en dépenses qu'en recettes

Pour : 19	Contre : 0	Abstentions : 5 M. Pradelle, Mme Guyonnet, M. Charvillat M. Massias et Mme Sebenne (procurations)
------------------	-------------------	--

7

Objet : Fixation du taux des taxes locales
Rapporteur : Jean-Pierre LANNET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

FIXE les taux des trois taxes locales pour l'année 2020 comme suit :

- Taxe d'habitation : 15,88 %
- Taxe foncière bâti : 15,50 %
- Taxe foncière non bâti : 79,09%

Pour : 24	Contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-------------------	------------------------

8

Objet : Fonds d'Urgence et de Solidarité Communale (FUSC)
Rapporteur : Michel MOINE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés:

APPROUVE le dispositif d'un Fonds d'Urgence et de Solidarité Communale relatif aux modalités d'attributions des aides aux professionnels, associations, artistes et à la population, à hauteur de 185 000,00 € tel que présenté en annexe,

PREND ACTE que, en application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020, Monsieur le Maire attribuera par délégation, les aides aux bénéficiaires éligibles en concertation avec le bureau municipal,

DIT que conformément aux obligations d'informations de l'assemblée délibérante, Monsieur le Maire rendra compte des décisions prises lors du conseil municipal suivant.

DÉCIDE que la dépense correspondante sera financée par les crédits inscrits au budget principal 2020,

DIT que l'aide municipale est exceptionnelle et limitée dans le temps au 15 septembre 2020.

Madame Lejus et Monsieur ROGER quittent la salle et ne participent pas au vote.

Pour : 22	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

9

Objet : Participation au stock de solidarité départemental
Rapporteur : Michel MOINE

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE d'un don de 1 000,00 € accordé au Conseil Départemental pour participation à la constitution d'un stock tampon.

10

Questions diverses

Informations de Monsieur Charvillat sur le processus de réouverture de la piscine intercommunale.